

Rappel à la LOI, à vous qui pensez faire appliquer la Loi légitime, celle de la République :

Par la présente, je vous expose les règles incontournables de la Constitution qui vous placent en situation **d'illégalité**. Vous acceptez, ou pire vous choisissez, d'être complice de violences aux conséquences criminelles sur le peuple français. En Droit, cette « **trahison de la Constitution** » est le crime le plus gravement puni, puisqu'il consiste à bénéficier des *avantages* et du *pouvoir* de la force publique pour la retourner contre ceux qui la financent : traître *et* criminel ! Vos victimes ? des dizaines de millions de Français !

Votre choix d'ignorer le but des lois et votre obéissance rémunérée, ont fait de vous le collaborateur actif d'un **Crime contre l'Humanité**. L'honnêteté intellectuelle, l'honneur et la **dignité**, relèvent de nos choix personnels, tout comme à l'opposé : le mensonge, le vol, le viol, le crime et autres nuisances volontaires.

En effet, selon la **Hiérarchie des normes**, la première norme, celle qui est supérieure à toutes les autres, est le **Préambule de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789**, cité en 1^{ère} phrase de la **Constitution de 1958**. Ce « pré-ambule » (aller vers...) pose des principes clairs de nature morale, qui constituent **l'objectif** général que toutes les lois doivent « *respecter, servir et préciser* » : les droits de chaque citoyen sont imposés comme **naturels, inaliénables et sacrés** ! C'est à dire non négociables et au-dessus de toutes les lois ; intouchables par le législateur, puisque chaque loi est *précisément destinée à « protéger les droits naturels des citoyens... de la corruption de leurs représentants »* ! En fait, la loi est en premier destinée à punir nos représentants corrompus ! L'**objectif final** des lois ? Créer les conditions du « **bonheur pour tous** ». A défaut, elles sont illégitimes et illégales. Logique sauf pour un raciste. Ainsi :

-Votre « **collaboration** » personnelle au **terrorisme** d'Etat (qui soumet et tue chaque jour des Français), se traduit à minima par le décès prématuré de 200 000 Français par an, selon des études officielles (précarité, morts dans la rue, chômage, suicides, santé détériorée : empoisonnements et spéculation en bourse fondée sur la dépendance à la chimie, permettant de créer l'obsolescence programmée des humains.

-Vous êtes **l'acteur concret et l'un des bénéficiaires de ces crimes**, ceci au détriment de tous, dont vos enfants...qui chercheront bientôt à comprendre l'honnêteté et la cohérence de vos choix.

- J'observe que je suis né **libre et votre égal en droits**. Adulte, j'ai accepté la Constitution parce qu'elle impose **l'égalité de droits**. Je n'ai que ce contrat partagé avec vous et vous n'avez de légitimité, que si vos droits sont égaux aux miens ! Or, ce n'est pas le cas ! De plus, par votre droit de vote, vous êtes en **conflits d'intérêts**. Juges et parties, vous bénéficiez de **privileges** (racisme, dévaluation de la monnaie *extorquée*), violences dont j'assume la charge. C'est une trahison et une agression. Je n'ai signé aucun contrat personnel avec vous. Je ne suis ni votre larbin, ni votre juif. Dans l'absolu du Droit, que vous aimez pour sa rigidité à votre avantage, vous n'êtes pas français, et vous n'êtes pas mon concitoyen.

En conséquence directe et immédiate, vous avez le **Devoir** personnel de cesser d'obéir à des ordres *illégaux*, sachant que vous êtes **déjà, personnellement et juridiquement, responsable de cette situation criminelle, au profit de la caste des traîtres à la France, malfaiteurs inconscients que vous protégez** :

Or, l'article 122-4 alinéa 2 du Code pénal, dispose que : «... *n'est pas pénalement responsable la personne qui accomplit un acte commandé par l'autorité légitime, sauf si cet acte est manifestement illégal* », vise l'hypothèse où un supérieur hiérarchique donne l'ordre à son subordonné de commettre une infraction. Et puis : l'article 28 de la loi 83-634 portant droits et obligations des fonctionnaires élargit le sens de cette loi : ... *sauf dans le cas où l'ordre donné est manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public*. Donc violent par choix personnel ! Faiblesse ? Achetable ?

Vous êtes citoyen, adulte, libre : jusqu'où allez-vous obéir pour protéger vos quelques priviléges, en étant dans la chaîne de mensonges, l'acteur indispensable à l'exécution finale des crimes actuels ?

Et ceci sans jamais l'avoir souhaité pour la majorité d'entre vous, parce que vous êtes nés « humain » !

Alors, merci d'observer avec moi : « **Ce n'est pas Hitler qui poussait les enfants dans les wagons** » !

Daniel Deschamps pour le collectif citoyens libres du Limousin.